



« Progrès et Traditions »

LA LETTRE DU MAIRE

Jean-Luc FABRE

Mai 2018

Objectif -3 000 tonnes de déchets ...

S'il est un sujet pour lequel la Communauté de Communes du Pays de Fayence entend progresser encore et encore, la gestion des déchets ménagers et assimilés serait bien un de ceux-là.

Sous l'impulsion de Michel TOSAN, maire de la commune de Bagnols-En-Forêt et vice-président en charge de cette compétence depuis 2014, tous les leviers sont actionnés pour devenir à la fois encore plus performant et économe.

Après s'être doté en 2016 d'un budget autonome et d'un service de collecte en régie communautaire qui couvre désormais la totalité du territoire de l'intercommunalité, pôle articulé autour d'un nouveau quai de transfert flambant neuf et ultra moderne à Montauroux, quartier de Fondurane, le nouveau défi que vient de lancer l'édile bagnolais, avec l'accord du bureau, est de réduire de plus de trois mille tonnes le nombre de nos déchets enfouis d'ici fin 2019.

Depuis plusieurs années, nous produisons aujourd'hui autour de onze mille tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR), chiffre stable malgré l'augmentation démographique de notre territoire et une saison touristique qui multiplie par deux notre population en période estivale. Les progrès sont donc bien réels mais encore perfectibles.

L'objectif est clair. Il consiste à passer sous la barre des huit mille tonnes d'OMR, en portant le tri sélectif au plus proche des quartiers. Sur le sujet, le rapport de proximité a démontré depuis longtemps une très nette amélioration des flux collectés.

« Les économies seront significatives », explique Michel TOSAN, « considérant surtout la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui ne cesse de grimper. Chaque tonne non enfouie permettra de s'affranchir du transport et de cette redevance mais aussi de valoriser les flux au sein de filières industrielles très bien organisées aujourd'hui. Alors, je n'ai qu'un mot à dire : trions ! »

C'est la raison pour laquelle vous avez vu apparaître sur le domaine public, partout où se trouvaient des bacs à ordures ménagères, des containers aux couvercles jaunes, pour les emballages plastiques et bleus pour les cartons et papiers. Pour l'instant et pour des raisons techniques, le verre est exclu de l'extension de la collecte sélective.

Mais, sans communication, cet effort risque d'être insuffisant. C'est pourquoi, ce mode de collecte décentralisé sera accompagné dans les prochaines semaines par la visite à votre domicile d'ambassadeurs de tri qui viendront échanger avec vous autour de ces gestes de recyclage qui doivent faire partie de notre quotidien.

Car, trop souvent, hélas, le bruit d'un sac poubelle en tombant dans un container laisse entrevoir bon nombre d'objets qui pourraient être recyclés.

Alors, ensemble, œuvrons pour atteindre cet objectif, pour une maîtrise exemplaire de la collecte sélective de nos déchets !

Le chiffre du mois ...

3 979 535€

C'est le montant total de propositions nouvelles en matière de dépenses d'équipement porté sur les 3 budgets (ville, eau, assainissement), hors restes à réaliser, présenté le 10 avril en séance du Conseil Municipal.

ATTENTION : Horaire de la cérémonie du 8 mai 2018 à FAYENCE : 10h45 devant le Monument aux Morts, place Léon Roux

DERNIERE MINUTE : Vidage accidentel du lac de MEAULX

*La cause reste encore à déterminer mais tout porte à croire qu'une rupture de la canalisation de vidange est à l'origine du vidage accidentel du barrage du Riou de Méaulx. Une enquête va être diligentée. Il est rappelé que les déplacements dans le lit du plan d'eau, notamment au voisinage des ouvrages, sont strictement interdits à toute personne non habilitée. **Il est donc demandé à tous les visiteurs de rester scrupuleusement sur les pistes balisées.***

Loi NOTRe bien avant l'heure de l'autre côté de la Siagne...

Les élus communautaires se sont rendus le 6 mars dernier à la rencontre de Pierre BORNET, maire de Cabris et président du syndicat intercommunal du Canal de Belletrud. Ce syndicat regroupe depuis près d'un siècle cinq communes, à savoir Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Saint Cézaire et Spéracèdes. Saint Vallier a rejoint la structure depuis peu.

Depuis l'origine, les élus locaux de ce territoire, tout proche du nôtre, ont souhaité à leur seule initiative mutualiser les compétences de l'eau et de l'assainissement. Pour ce faire, ils ont pu bénéficier d'un droit d'eau, à partir de la source de La Pare, sœur jumelle de la Siagnole, qui jaillit également de la commune de Mons. Ce syndicat gère aujourd'hui la production et la distribution de l'eau pour une population de 23 500 habitants, pour plus de 10 000 abonnés.

Après plus de trois heures de présentation, les élus présents ont pu apprécier à quelle hauteur la mutualisation avait été profitable à tout ce territoire : siège ultra moderne, réseau sécurisé et maillé avec un taux de rendement dépassant largement les 80% pour l'ensemble des communes, service technique polyvalent, intervenant indifféremment pour l'un ou l'autre des sujets, astreinte mutualisée, gestion informatisée de haut niveau, incluant une cartographie dynamique et un tableau de bord qui permet de connaître en temps réel les informations nécessaires à l'évolution du réseau, bref un modèle qui a beaucoup impressionné les élus varois et invite à poursuivre dans cette direction, pour une meilleure efficacité du Pays de Fayence sur ces deux compétences.

Fibre optique : 3,3 millions d'abonnés en France fin 2017, et nous ?

La résorption de la fracture numérique représente un défi majeur de la politique de cohésion des territoires. De ce point de vue, le gouvernement d'Edouard PHILIPPE a clairement affiché ses ambitions. En matière de connectivité fixe, le détail de la feuille de route a été annoncé par le Premier Ministre, lors de la seconde conférence des territoires, le 14 décembre 2017.

3,3 millions d'abonnés à la fibre ont été recensés fin 2017, dans le cadre du Plan National Très Haut Débit, tirés des zones sous convention auprès d'opérateurs ou issus de réseaux d'initiative publique dont la maîtrise d'ouvrage est confiée aux collectivités territoriales.

Quant au département du Var, le grand chantier est pour bientôt. Le syndicat mixte ouvert PACA THD, établissement régional auprès duquel la maîtrise d'ouvrage a été déléguée, est en train de finaliser le choix du délégataire qui sera en charge du déploiement des 311 000 prises varoises en milieu rural.

Afin de préparer le terrain, une première réunion d'échanges s'est tenue en Maison de Pays, à l'invitation du Conseil Départemental, à laquelle étaient conviés les services Urbanisme du territoire dans le but de cadrer les principales procédures administratives qui permettront aux équipes techniques de travailler sur le domaine public et surtout d'écourter les délais.

Four Saint Clair : Les travaux de réhabilitation vont démarrer

Grâce à l'implication très active de l'association des Amis du Four du Mitan, qui vient de fêter ses vingt années d'existence, les travaux du four Saint Clair, véritable joyau de notre patrimoine vernaculaire, vont bientôt débiter. Le montant total du chantier a été estimé à 30 000€.

La présidente Dany REBOUX, entourée de nombreux bénévoles, tous très mobilisés dans l'opération, a apporté à ce projet une très large contribution. Appel aux dons, loto, lancement d'un fonds participatif, dossier auprès de la Fondation du Patrimoine qui concourt à hauteur de 3 000€, bref l'association n'a pas ménagé ses efforts pour aider la commune dans le financement de la rénovation du four. Le reste à charge pour le budget communal est à peine égal à la moitié de la somme totale. Le maire tient à remercier très chaleureusement tous les généreux donateurs, ainsi que toutes celles et ceux qui ont permis à ce dossier d'aboutir.

La borne de recharge électrique parking St Pierre est en fonction

Son usage est pour l'instant symbolique, mais nul doute que la station de rechargement pour véhicules électriques située parking Saint Pierre, va connaître dans le temps un franc succès.

Le Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var (SYMIELECVAR), dans une démarche partenariale avec toutes les collectivités adhérentes volontaires, prévoit de déployer 110 bornes de recharge accélérée dans le département. A l'automne 2017, déjà une cinquantaine de bornes était en service.

Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le syndicat confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des communes et intercommunalités en faveur de la réduction des gaz à effet de serre et de la transition énergétique.

Abonnement auprès de <http://www.mouvelecvar.orios-infos.com>

DAPEC : Billetterie en ligne sur le <http://www.ville-fayence.fr>

Autre progrès de notre temps : la billetterie en ligne est désormais opérationnelle à partir du site internet de la commune <http://www.ville-fayence.fr>, rubrique « Découvrir et bouger, sous rubrique « Tout l'agenda ». Pour utiliser ce service, il vous suffit de sélectionner un spectacle et vérifier si une icône rouge intitulée « Achat billets », précédée d'une étoile, est disponible. Dans ce cas, l'accès au service WEB est autorisé à partir d'un tiers de confiance et de traitements de données entièrement sécurisés.

Cérémonie du 11 novembre 2018 : A vos archives familiales !

Dans le cadre des préparatifs de la cérémonie du centenaire de l'armistice 1918, la Municipalité de Fayence lance un appel.

Si vous possédez dans vos archives des correspondances de membres de votre famille ou de proches mobilisés sur le front durant la Première Guerre Mondiale, le comité d'organisation serait heureux de pouvoir bénéficier d'une copie.

Après sélection, les plus belles lettres seront lues à l'occasion de la cérémonie, le 11 novembre, devant le Monument aux Morts.

Madeleine JUNG, administratrice du Foyer Rural de Fayence/Tourrettes, responsable de l'atelier « Les Versifleurs », se propose de recenser ces informations et d'en étudier le

contenu. Vous pouvez déposer ou envoyer le résultat de vos recherches en mairie, qui transmettra.

L'AAPCA, 1^{er} club de France pour la 5^{ème} fois consécutive

On ne se lassera jamais d'un tel résultat.

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Vol à Voile, qui s'est tenue les 17 et 18 mars à Toulouse (31) sous la présidence de Jean-Emile ROUAUX, a consacré pour la cinquième année consécutive l'Association Aéronautique Provence Côte d'Azur (AAPCA) comme premier club français, devant Vinon-Sur-Verdon et Chambéry, ses traditionnels concurrents directs.

Précisons que le classement français tient compte de l'addition de nombreux critères, parmi lesquels figurent par exemple le nombre total d'heures de vol, brevets et kilomètres parcourus dans les différentes compétitions.

Par ailleurs, le changement d'appellation de la fédération a été acté. On ne parlera plus de vol à voile mais plutôt de vol en planeur. La FFVV devient donc désormais la FFVP.

Encore félicitations à Gérard CHIOCCI, qui a fêté lors de l'assemblée générale de l'AAPCA fin avril, ses dix ans de présidence. Associations bien sûr à ces compliments l'ensemble des bénévoles qui œuvrent quotidiennement à la bonne marche de la plateforme, ainsi qu'à l'ensemble du personnel dans toute l'étendue de ses missions.

L'OMA rend hommage à Johnny Hallyday le samedi 5 mai ...

C'est une manifestation exceptionnelle que prépare l'OMA le 5 mai prochain, parking Saint Pierre, avec un programme très complet autour du chanteur, conclue par un concert gratuit qui reprendra une grande partie de l'œuvre musicale du rocker, interprétée par le célèbre Christian GIL, une voix absolument magnifique que Fayence connaît bien.

La 4^{ème} foire agricole aura lieu sur l'aérodrome du 18 au 20 mai

Après le formidable succès de la précédente édition, Nadège KLEOUS, la très dynamique organisatrice de la foire agricole du Pays de Fayence, prépare un week-end exceptionnel, avec encore de très belles surprises. La journée du 18 mai sera consacrée aux écoles.

Pour ce faire, elle pourra compter sur le concours de la Communauté de Communes, l'aide logistique de la commune de Fayence et l'engagement sans faille de Gérard CHIOCCI, président du club vélivole. Comme l'année dernière, vous pourrez admirer une exposition de planeurs anciens, préparée par Jean-Claude JAHANT, président de l'association Fayence Old Timers, et toute son équipe.

En mai sur vos agendas ...

Téléchargez l'agenda des manifestations

« Et si on sortait à Fayence ? n°9 » !

- Sur le site www.ville-fayence.fr, rubrique téléchargement, catégorie Espace Culturel
- Ou en flashant le code ci-dessous sur votre Smartphone ou tablette via une application appropriée :



www.ville-fayence.fr



Vos questions, vos remarques :
contact@ville-fayence.fr